

*Résolution de l'Assemblée générale du personnel du Gymnase de Burier
du 5 février 2018*

CPEV : LA MOBILISATION CONTINUE !

Les salarié-e-s du gymnase de Burier réuni-e-s ce jour en assemblée générale ont pris connaissance de la situation et des négociations autour de la CPEV.

Elles et ils se félicitent de la proposition formulée par le Conseil d'État de repousser toute révision du plan de financement de la CPEV à 2022 au plus tôt. Cette proposition a été obtenue grâce à la mobilisation de nous toutes et tous !

Elles et ils appellent maintenant le conseil d'administration de la CPEV ainsi que l'AS-SO à accepter cette proposition au plus vite.

Elles et ils appellent les salarié-e-s de la fonction publique à participer à l'AG du 1^{er} mars prochain et à rester mobilisé-e-s.

Au vu de ce qui précède, les décisions suivantes sont prises :

1. Conformément à la décision prise par l'AG de la fonction publique du 31 janvier, nous suspendons le préavis de grève du 6 février.
2. Nous nous engageons à rester en éveil et vigilant-e-s ; nous nous mobiliserons à nouveau avec détermination si le retrait du plan est refusé ou si nous n'avons pas de réponse claire d'ici au 1^{er} mars de la part du conseil d'administration et de l'autorité de surveillance de la caisse (AS-SO). Nous serons à nouveau dans la rue et prêt-e-s à nous remettre en grève à compter de cette date.

Résolution adoptée le 5 février 2018 à l'unanimité moins trois abstentions (une septantaine de collègues présents)